



Le rendez-vous du mois...



- Réunions du Conseil Municipal

Mardi 2 avril à 19H30

Mardi 9 avril à 19H00 (budget)

- Permanence du Maire

Vendredi 26 Avril de 15h00 à 18h00

- Permanence vente tickets cantine

Mardi 2 Avril
de 15H30 à 18H00

Urbanisme



Déclaration Préalable

Le 08-03-2019: Mme Christiane AVALLET parcelle AC 03, route de Champier, rénovation de deux fenêtres existantes (en cours d'instruction).

Le 08-03-2019: M. Christophe DOSSOT, parcelle AW 167, chemin du Fayollet, rénovation de toiture dépendance (en cours d'instruction).

Le 08-03-2019: Mme Mireille FILOCAMO, parcelle AO 67, chemin du Suzon, changement de tuiles (en cours d'instruction).

Le 11-03-2019: M. Christophe DOSSOT, parcelle AW 167, chemin du Fayollet, construction piscine (en cours d'instruction).

Le 22-03-2019: M. Magali BOURGIN, parcelle AT 138, chemin de Simandre, pose panneaux chauffe eau solaire sur le toit. (en cours d'instruction).

Permis de construire

Le 11-03-2019: M. Raphaël GABILLON, parcelle AT 376 chemin de la Tour, construction d'un hangar à toiture photovoltaïque (en cours d'instruction).

News Mairie



Synthèse du Conseil municipal

Les comptes rendus détaillés sont disponibles en mairie et en téléchargement sur le site internet de la commune :

www.pommierdebeaurepaire.fr

Mardi 5 mars 2019

Cette délibération a été validée à l'unanimité:

► Validation du projet construction salle socio-éducative, culturelle et sportive et de son début d'exécution .

► Rendus commissions intercommunales:

- Voirie: élu référent: Christian PERON

Linéaire voirie d'intérêt communautaire :

557,60km soit la quasi-totalité de la voirie communale pour le Territoire Pays Roussillonnais.

73,20km sur les 344 km de la voirie communale pour le Territoire de Beaurepaire. Lors d'une 1ère réunion d'échanges entre élus et techniciens, il a été décidé d'une visite des communes par le service voirie afin de :

- lister les travaux d'entretien à venir,
- recenser les besoins et projets.

Pour 2019, le fonctionnement se poursuivra suivant les compétences CCTB et CCPR.

Début 2020, le fonctionnement mis en application sera en fonction des compétences retenues par le Conseil communautaire.

- Economie: élu référent: Claude FAIVRE

- rythme d'une commission par mois
- foncier économique : accueillir les entreprises / permettre leur développement
 - plan d'action suite étude EPORA
 - extension de ZA et nouveau SCOT
 - Friche Pichon (mise sur le marché de bâtiments : location simple, avec promesse de vente)
 - ZA Champlard : poursuite des études opérationnelles (archéologie préventive)
 - ZA Cour et Buis: extension entreprise PORTELLI à accompagner
 - Primarette : extension TENCATE à accompagner
- l'agriculture est intégrée dans la commission
 - accompagner l'économie agricole et agro alimentaire
 - rédiger le projet alimentaire et agricole territorial
 - faire des fruits et légumes une véritable ressource du territoire (adhésion pôle agro de l'Isère).

- Aménagement du Territoire: élue référente: Mireille BOUVIER

- état des lieux des documents d'urbanisme des communes avec un objectif de rendu courant avril.

L'étude définira si la communauté de communes s'oriente vers un PLUi ou une révision des PLU.

- travail sur le SCOT : suite à la fusion, la commune dépend du SCOT des Rives du Rhône et plus du SCOT Grenoblois
- travail, en format de commissions mixtes, sur les différents schémas d'aménagement du territoire
- mise en place du conseil local de développement.

Vidange affouage

La vidange de la coupe de bois débutera
le samedi 13 avril et se terminera
le samedi 31 août 2019.



- Chaque affouagiste récupère le lot qu'il a ou qu'il a fait couper.
- Les routes et pistes forestières sont interdites toute l'année par chaussée détrempée.
- Tout dommage causé aux pistes d'accès doit être réparé immédiatement.

L'ambroisie

Vous devez AGIR pour prévenir son installation et la détruire

« ...les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles), ...ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus:



- de prévenir la pousse des plants d'ambroisie,
- de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambroisie...

« En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie. »

Arrêté préfectoral Isère n° 2000-1572 du 7 mars 2000.

Emplois saisonniers: piscine intercommunale

La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône recrute des emplois saisonniers pour sa piscine intercommunale à Beurepaire.



Filles ou garçons âgés de 18 ans minimum

- Missions de 15 jours sur les mois de juillet et août (nettoyage des vestiaires, des accès communs, des sanitaires, des douches, mise à disposition de cintres aux usagers, nettoyage des blocs sanitaires du camping intercommunal, à raison de 6 heures/jour).
- Un agent saisonnier pour la période de mai, juin et septembre (uniquement les mercredis, week-ends et jours fériés)
- Deux agents pour assurer la caisse durant la période de mai à septembre.

Adresser lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae précisant les périodes de disponibilité, à :

Monsieur le Président,
Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône
Rue du 19 Mars 1962
38556 St Maurice l'Exil



Jobs d'été 2019

Programme:

- **15 avril:** formation PSC1 « Boost ton CV »,
- **16 avril:** Ateliers « mieux se connaître pour mieux se présenter » et « Atelier CV »,
- **17 avril:** Simulations d'entretiens et « comprendre les documents relatifs à l'emploi »,
- **18 avril:** offres et employeurs.

Sur inscription à partir du 1er avril :
pij.cib@gmail.com ou 04-74-79-07-20

Jobs d'été 2019
C'est parti !

15 avril : Formation PSC1 * « Boost ton CV »
16 avril : Ateliers « Mieux se connaître pour mieux se présenter » et Atelier CV *
17 avril : Simulations d'entretiens * et « comprendre les documents relatifs à l'emploi » *
18 avril : offres et employeurs

*sur inscription à partir du 1er avril pij.cib@gmail.com /04 74 79 07 20

JEUDI 18 AVRIL 10H-18H
Salle du ROCHER BEAUREPAIRE

Logos: CRIJ, Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, Isère, ARS, Carsat, Centre Social et Culturel.

Rendez-vous Pommier.....

- Samedi 6 avril

CCAS: repas des aînés au Camping « la Bissera »

- Mercredi 10 avril de 14H00 à 17H30

Ludothèque (salle d'animations culturelles)



- Les 16-17 et 18 avril

CCAS: distribution des colis gourmands aux aînés

- Dimanche 12 mai à partir de 9h00

Sous des écoles: vente de plants (stade ou salle des fêtes en cas de pluie).

: exposition de vieilles voitures au stade.

- Dimanche 19 mai à partir de 9h00

CCAS: randonnée pédestre - repas campagnard à 12H30 (stade)

PRENDRE DU TEMPS POUR SOI SE REMETTRE AU SPORT BESOIN DE MOTIVATION ET ÊTRE COACHÉ



Body training et qi gong



programme sur 15 semaines
au choix 1h à 3,5 h par semaine

Body training : mardi 19h15 pommier (1h15) et
mercredi 19h à cour et buis(1h15)

Qi gong: jeudi 19h15 pommier(1h)

cotisation : 75 euros
renseignements: 0629309490

Ludothèque Ludi'jeux

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE L'ILE DU BATTOIR

LUDOTHÈQUE Ludi'jeux

De nombreux jeux à découvrir sur place

**À POMMIER
MERCREDI
10 AVRIL 2019**

Des jeux pour tous !
ENFANTS
(accompagnés d'un adultes)
ADOS
Adultes

SALLE DE LA MAIRIE
DE
14H A 17H30

ADHÉSION
10€/AN

Renseignements : Centre social et culturel de l'Île du Battoir
04.74.79.07.20 ou zowiez.malo@gmail.com

Ouverte à tous, enfants accompagnés d'un adulte.

Nos amis...les chiens

Nous en sommes responsables...

Un chien est considéré en état de divagation lorsque :

- ▶ il n'est plus sous la surveillance effective de son maître (en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau)
- ▶ il se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou s'il est éloigné de son propriétaire de plus de 100 mètres.
- ▶ s'il est abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse.



Horaires contacts

SECRETARIAT MAIRIE- 04 74 54 29 92

Lundi, mardi: 8H30 à 12H00

Jeudi : 15H00 à 17H00

Vendredi: 15H00 à 18H00



AGENCE POSTALE - 04 74 54 29 94

Lundi au vendredi: 8H30 à 11H30

Samedi impair: 8H30 à 11H30

BIBLIOTHEQUE - 04 74 58 62 63

Mardi: de 10H00 à 12H00

Mercredi: de 16H00 à 18H00

Jeudi: de 16H30 à 18H00

Vendredi: de 15H00 à 18H30

Coeur2Bouchons

Le 7 octobre 2018, a eu lieu le lancement officiel du réseau national de collecte Coeur2Bouchons, à Riom (63).



Origine de la création de Coeur2Bouchons:

Les responsables de la région 5 (Bourgogne, Auvergne-Rhône Alpes, PACA, Corse) « Bouchons d'amour » n'étaient plus en accord avec les responsables nationaux de l'association.

En effet, les nouvelles directives de tri des bouchons en plastique arrivées en janvier 2018 ont été reçues comme un coup de massue pour les bénévoles et particulièrement pour les responsables départementaux de la région 5. Fort de ce constat ils ont indiqué aux responsables nationaux de l'association de leur volonté de trouver une autre usine de recyclage pour continuer à collecter l'ensemble des bouchons.

L'information transmise en mars 2018 en assemblée extraordinaire était claire: l'association « Bouchons d'Amour » collectera dorénavant que les bouchons de boissons. Impossible donc de continuer dans cette perspective pour les bénévoles de la région 5 qui ont toujours œuvré pour deux actions:

- le financement de matériel pour les personnes handicapées
- le recyclage.

Une nouvelle association, dénommée **Coeur2Bouchons**, sera créée quelques mois plus tard.

Coeur2Bouchons s'engage à:

- COLLECTER **TOUS** les bouchons et couvercles en plastique
- VENDRE les bouchons à une usine de recyclage en **FRANCE**
- FINANCER l'achat de matériel pour les personnes en situation de handicap.

L'objectif de l'association est de collecter toujours plus de bouchons pour agir sur l'environnement et soutenir encore plus les personnes handicapées.

Notre commune dépose par l'intermédiaire d'André Collion nos bouchons plastiques au dépôt de Rives, qui a changé de nom, mais pas changé de vocation.....



Le 4 janvier 2019, **départ du 27ème camion!**

Dépôt de RIVES en chiffres..

- 12 tonnes soit 3 286,90€
- 5ème camion au profit de la nouvelle association « Coeur2Bouchons »
- Totaux depuis les débuts de l'aventure: 294 tonnes pour 62 277€

La solidarité passe aussi par des petits gestes du quotidien.

Vous pouvez aider l'association en récoltant :

- les bouchons en plastique: eau, lait, jus de fruit, sirop, vin, vinaigre, lessive, stylo, tube de médicaments .
- les couvercles en plastique: boîte de glace, margarine, beurre, fromages, yaourt, crème, moutarde, huile, miel, confiture, pâte à tartiner, café, tabac, lessive,
- ou encore: tube complet homéopathie, pistolet de pulvérisateur, faisselle de fromage.

Merci à André et à vous tous, continuons ensemble à collecter les bouchons pour une bonne cause.

Dépôt en Mairie, auprès de André ou vers le local technique de Laurent.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent contacter Laurent 06 37 97 28 89 qui se rendra à leur domicile pour la collecte.

Élections européennes

Elles se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 eurodéputés représentant la France au parlement européen.

Pour la news de Mai, merci à vous (particuliers, associations) de transmettre vos infos pour:

- le jeudi 25 avril 2019

Courriel: mireille.mb@live.fr ou
mairie.pommier@entre-bievretrhone.fr